

AMAP Fruits des Vergers du Moulin des Noues
Saison automne - hiver 2021-2022

Le présent contrat règle les modalités de la vente de fruits et produits dérivés entre Les Vergers du Moulin des Noues à Maisdon-sur-Sèvre et les consomm'acteurs de l'AMAP PAIMBLOTINE à qui elle livre ses produits.



Produits proposés

Pommes cultivées *selon le cahier des charges AB Certifiés par ECOCERT Sas F32600*

- Fruits conditionnés en plateaux en fonction de la saveur dominante.

Saveur	Pommes	Poires	Poids du plateau
plutôt acidulée	Reine des reinettes, RubINETTE, Elstar, Boskoop, Topaz, Renoir	Pas de poires cette année (gel avril)	Environ 7 kg
plutôt douce	Gala, Golden, Melrose, Fuji, Jubilé, Smeralda, Crimson Crisp		Environ 7 kg

- La répartition des variétés de fruits dans les plateaux évolue au cours de la saison.
- Les pommes sont livrées dans l'ordre de maturité des variétés: Reine des reinettes, Elstar, Gala, Boskoop, RubINETTE, Crimson Crisp, Topaz, Renoir, Jubilé, Golden, Melrose, Fuji, Smeralda
- En fin de saison, le stock de fruits s'épuisant, la distinction entre les 2 types de saveur s'amenuise.

Jus de pommes

- Nature, pommes-poires (sans certitude cette année), pommes-citrons conditionnés en bouteilles en verre d'un litre.

Distribution

- Lieu et horaires : jeudi de 18h à 19h sous les Halles Place du marché à Paimboeuf
- Dates : **30 septembre, 28 octobre, 25 Novembre, 23 décembre** (4 distributions).
Possibilité éventuelle d'une livraison supplémentaire en fonction du stock restant. Dans ce cas, un avenant sera appliqué au contrat pour les amapiens qui le souhaitent.

⚠ Les plateaux et les bouteilles vides (sans les bouchons) sont à rapporter au producteur à la distribution suivante.

Engagements

- Chaque consomm'acteur doit être adhérent de l'AMAP.
- Chaque amapien effectue au moins une permanence sur le lieu de distribution ou aide au déchargement et participe, selon ses disponibilités au fonctionnement de l'AMAP.
- Un amapien qui ne peut pas venir chercher ses produits s'arrange avec une tierce personne pour les récupérer. A défaut, les fruits seront répartis entre les personnes présentes à la fin de la distribution. Aucun remboursement ne sera effectué.

Modalités de paiement – 3 possibilités :

- ▶ 2 chèques libellés à l'ordre « Les vergers du moulin des Noues » :
1 chèque pour les 3 premières livraisons + 1 chèque pour la dernière livraison
- ▶ Espèces ou Monekos

Fin de contrat, démission

- Le contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution.
- Un adhérent peut quitter l'AMAP, en cours de saison, et céder son contrat à un remplaçant. Celui-ci est choisi soit sur la liste d'attente de l'AMAP soit trouvé par la personne démissionnaire.

Produit	Saveur	Prix	Plateau(x)/mois	Montant par produit
Plateau de fruits	Plutôt acidulée	18,00 €		18€ x 4 livraisons X =
	Plutôt douce	18,00 €		18€ x 4 livraisons X =
	Acidulée/douce en alternance	18,00 €		18€ x 4 livraisons X =
Bouteille de jus de pomme Le litre	Nature (6 litres max/pers/livraison)	2,70 €		2,70€ x 4 livraisons X =
	Pommes poires (sans certitude cette année) /pommes citrons (Pas de choix possible)	3,20 €		3,20€ x 4 livraisons X =
TOTAL				=

Dans l'incertitude de la quantité de pommes récoltées et du nombre de contrat global, il est possible que le dernier plateau contienne des fruits et du jus avec un maximum de 4 litres par plateau.

Fait à en deux exemplaires, le

Le consomm'acteur : Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Signature

Les Producteurs : Maël Sinoir et Claire Stavaux

Le Moulin des Noues
 44690 Maisdon-sur-Sèvre
 06.65.39.10.10

Courriel : lesvergersdumoulin@free.fr